

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 102 (1957)
Heft: 8

Artikel: Quelques notes sur l'engagement des armes en montagne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

turés. Des chiffres, des portées, des performances remarquables commencent à être cités. En tout cas quelque temps après, le Salon de l'aviation révélait entre autres le « Breguet 1100 » et le « Mirage III », ce dernier volant à la vitesse étourdissante de près de deux fois la vitesse du son en plein ciel parisien et que l'œil a peine à suivre à son passage ; et l'extraordinaire « Atar volant », sorte de cheminée à pattes d'insectes, navigant encore lourdement, mais parfaitement maniable — sans parler du « Leduc » (qui n'a pas été présenté) d'une formule transitoire entre l'avion et la fusée et dont les possibilités de vitesse demeurent encore inconnues.

J. PERRET-GENTIL

Quelques notes sur l'engagement des armes en montagne

GÉNÉRALITÉS

L'engagement des armes en montagne dépend avant tout des possibilités de transport ; ces dernières seront toujours limitées par la nature du terrain, les conditions atmosphériques et surtout par la résistance physique du patrouilleur, pris individuellement.

Si l'on ne tient pas compte de ces facteurs spéciaux, il faut s'attendre à des déboires certains.

La plus stricte économie du poids nécessitera un choix judicieux des armes et de leur dotation en munitions. Le fait d'avoir emporté une arme trop lourde dans un détachement ou une patrouille peut amener l'épuisement prématûr du

porteur, éventuellement un abandon en cours de route ou du moins un retard fatal, voire même l'échec de la mission confiée à ce détachement.

Dans l'appréciation de la situation il faut également tenir compte du fait que plus un terrain présente de difficultés, plus l'adversaire devra, lui aussi, réduire ses effectifs.

Les rencontres auxquelles les patrouilleurs alpins doivent s'attendre seront caractérisées par leur *soudaineté* et leur *nombre limité*; d'autre part il faut souligner la *brièveté* de ces apparitions; en effet, tout terrain alpin présente généralement un grand choix d'*angles-morts* facilitant une mise à couvert rapide.

Les deux facteurs souplesse et rapidité dans la manœuvre, seront toujours déterminants pour le succès. Il faut donc exclure d'avance les tirs sur zones, les feux impersonnels et *non ajustés* à grande portée, car ceux-ci exigent des armes lourdes et de grosses dotations en munitions, deux conditions incompatibles avec la mission à remplir.

Il faudra rechercher l'efficacité dans *la précision du tir ajusté* en économisant le plus possible les munitions.

La parfaite maniabilité d'une arme, sa rapidité de mise en position, sa résistance aux chocs et aux intempéries sont autant de facteurs déterminant le choix d'une arme pour le combat en montagne.

Dans les situations défensives ou lorsqu'il s'agit de tendre une *embuscade*, on atteindra le plus grand effet de surprise en *décentralisant* les sources de feux, en croisant les trajectoires de telle façon que l'ennemi soit pris de tous les côtés à la fois, qu'il ne puisse se soustraire en manœuvrant dans les angles-morts. Il faut qu'il soit « cloué » sur place !

En montagne, l'effet combiné de *plusieurs* faibles sources de feux sera toujours préférable (et plus rentable !) à celui produit par une seule source soit une seule arme automatique.

Tenant compte de ces considérations, on peut donc affirmer que l'armement d'une patrouille alpine se composera de préférence *de mousquetons* (si possible aussi d'un ou deux

mousquets-à-lunettes) et de *mitrailleuses*. On peut y ajouter le pistolet (\varnothing 9 mm) et la grenade à main.

Nous verrons plus loin les avantages et les inconvénients des différentes armes.

Le *fusil-mitrailleur* et la *mitrailleuse 51* ne devraient être engagés qu'en *second échelon* et à condition de pouvoir les ravitailler en suffisance, car leur poids handicape souvent très sérieusement la liberté de mouvement des patrouilles.

Si l'on veut obtenir le meilleur rendement au point de vue *vitesse* et *souplesse* de manœuvre, il faut se souvenir que la charge individuelle du patrouilleur ne doit pas excéder 18 kg (c'est déjà un maximum), dont environ $\frac{1}{3}$ sera réservé à l'armement (y compris les munitions) et les $\frac{2}{3}$ à l'équipement alpin, aux effets personnels et à la subsistance.

Les armes doivent pouvoir être transportées de telle façon que les 2 mains restent libres et que les armes n'entravent pas la progression à ski ou dans le rocher. Il faut cependant que les délais d'ouverture du feu soient réduits à un minimum de secondes et que la prise de position puisse se faire dans les meilleures conditions, aussi bien dans la neige profonde que sur un terrain escarpé.

Étudions maintenant de plus près le

TRANSPORT ET LA PRISE DE POSITION DES DIFFÉRENTES ARMES

Le mousqueton est l'arme idéale du combat en montagne. Sa précision et sa faible dispersion restent excellentes jusqu'à 500 m de distance, sur tout but fixe présentant encore une surface d'environ 50 cm \times 50 cm. Sur buts mobiles, la distance de tir ne devrait normalement pas excéder 200 m. Il faut cependant une grande maîtrise de l'arme ; cette dernière doit être en bon état et ne pas avoir subi des chocs ou autres détériorations. Si le tir peut être réglé avec des cartouches lumineuses ou si les coups peuvent être observés et corrigés

par un coéquipier, on pourra encore augmenter sensiblement l'efficacité de cette arme.

Souvent le patrouilleur alpin, en temps de paix, est enclin à négliger l'entretien de son mousqueton au profit de celui de ses skis et de son équipement alpin sachant pertinemment à quels dangers il s'expose avec un matériel défectueux ; or, il ne doit jamais perdre de vue qu'en cas de guerre, c'est du bon fonctionnement de son mousqueton que dépendra avant tout sa sécurité.

Comment porter le mousqueton ?

Fixé sur le sac, il présente des avantages multiples :

- Les mains sont libres pendant le transport, ce qui permet d'évoluer rapidement et sans gêne aussi bien à ski que dans le rocher.
- Le risque de chocs est réduit au minimum.
- Lors de la prise de position et du tir, l'arme bien arrimée au sac a un appui impeccable aussi bien dans la neige profonde que sur le rocher. Le tireur peut toujours épauler dans n'importe quel terrain, sans perte de temps.

Il y a pourtant un inconvénient que l'on ne saurait minimiser : le tireur doit, en cas de rencontre, se libérer *d'abord* de son sac et ne peut répondre immédiatement.

On peut par ailleurs admettre que dans la plupart des cas, il faudra renoncer au port du ceinturon et des cartouchières en haute montagne pour des raisons de camouflage en hiver et lorsqu'il s'agit de s'encorder pour progresser dans le rocher ou dans les glaciers (économie de poids). Le ceinturon est remplacé par la cordelette personnelle que tout patrouilleur alpin porte aujourd'hui. (FIG. 1).

Les munitions du patrouilleur doivent être bien protégées des intempéries et facilement accessibles ; leur nombre sera limité à une trentaine de cartouches. Celles-ci peuvent être logées dans l'une des poches extérieures du sac ou dans des bandes

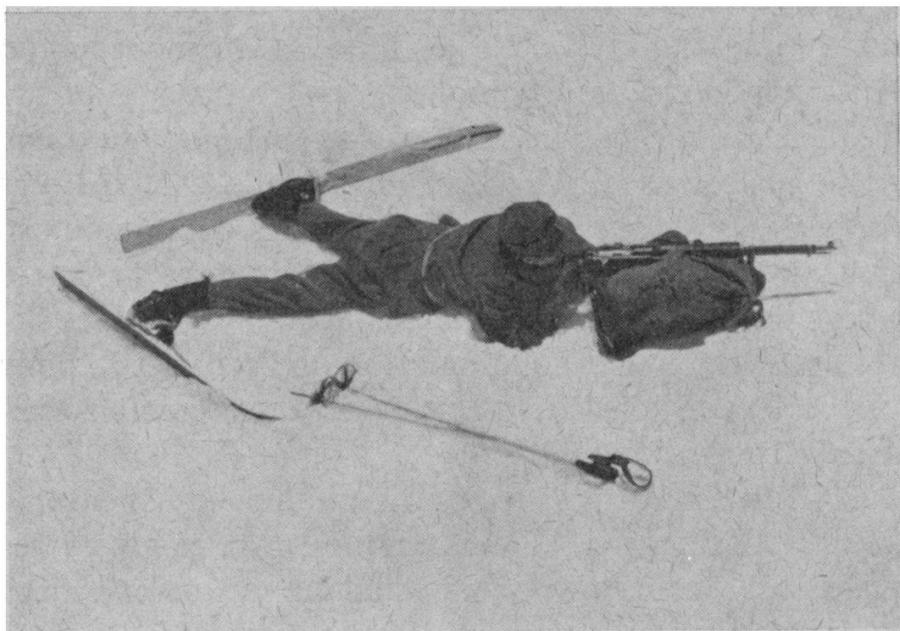


FIG. 1.



FIG. 2.

à cartouches en étoffe. Le mode de fixation du mousqueton qui convient le mieux par sa simplicité est l'arrimage au sac avec un bout de bonne ficelle (1,20 m) nouée à plat (ou d'une sangle de ski) au-dessus de l'anneau de bretelle et fixée aux anneaux supérieurs du sac. L'une des courroies de cuir du sac passée en 8 autour de la poignée de pistolet, serre la crosse contre la claiere au bas du sac. (FIG. 2).

Il faut cependant que la manipulation de l'arme et la ligne de mire ne soient pas entravées ; le sac doit pouvoir être ouvert aisément lors des haltes !

La *mitraillette* est l'arme complémentaire, indispensable pour le choc et les rencontres inattendues. Son poids et ses dimensions réduites sont très avantageux. La mitraillette peut être suspendue de telle façon que les mouvements des bras ne soient nullement entravés tout en ayant toujours cette arme « à portée de main » pour faire feu ; ainsi, elle rendra de précieux services. Pour le transport, on peut adapter facilement un crochet spécial au sac (FIG. 3). Quant aux genres de feu possibles ils sont au nombre de deux .

- Comme arme de choc (effet de feu plus moral que matériel), elle tire en rafales courtes avec appui à la hanche ou épaulée librement. On peut s'en servir ainsi dans le mouvement à pied ou à ski, mais seulement aux plus courtes portées !
- Comme automate, faisant du *tir coup par coup, ajusté et appuyé*, on obtient d'excellents résultats jusqu'à 200 m de distance, voire même 300 m si les impacts peuvent encore être observés (FIG. 4).

Pour ce qui est des munitions, quatre magasins peuvent aisément être logés dans la poche extérieure *gauche* du sac ; ils servent à équilibrer ainsi la charge. Un 5^e magasin est fixé à l'arme assurée et non armée (par mesure de sécurité).

Il faudrait encore relever que cette arme, comme d'ailleurs le mousqueton, n'est sujette à *aucun dérangement* tant que l'on ne la graisse pas. Par temps froid, il ne faut la traiter qu'avec un mélange d'huile et de pétrole.

FIG. 3. — Montage de la mitraillette au sac de montagne. *Il faut* : 1 crochet de fer au sac ; 1 bague de métal ou de cuir à la mitraillette. L'arme est bien équilibrée pendant le transport et peut être décrochée immédiatement par une poussée de bas en haut de la main droite lorsqu'il s'agit d'ouvrir le feu.

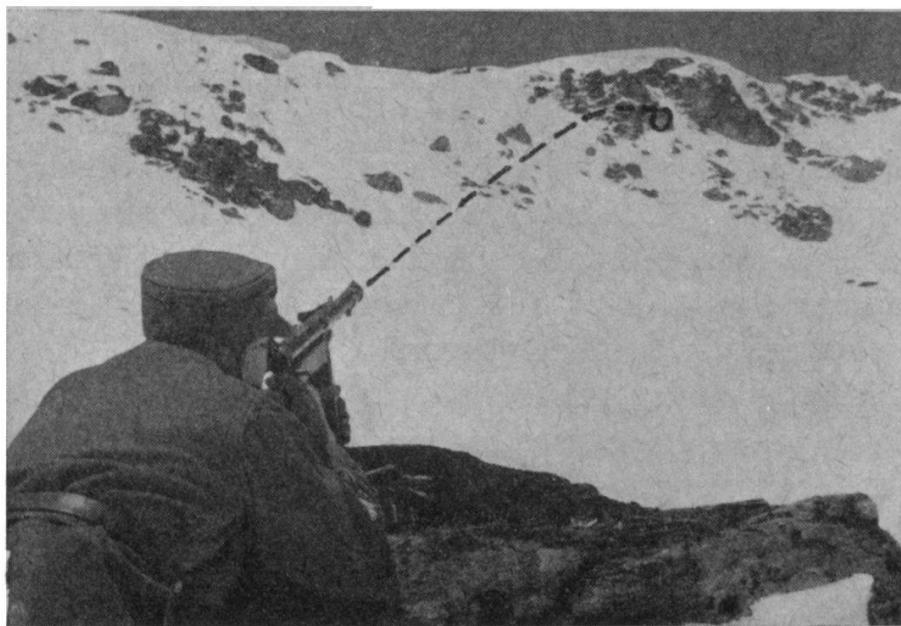
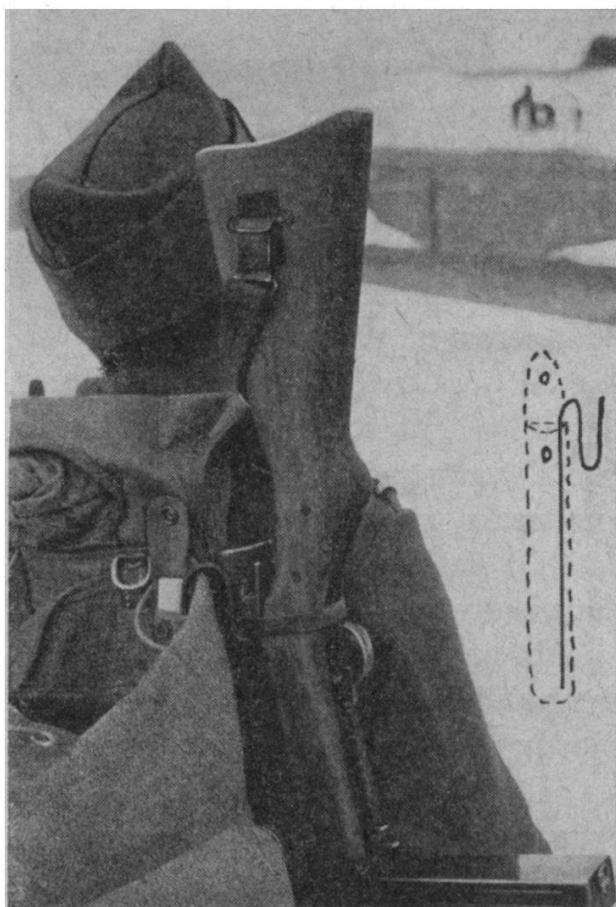


FIG. 4. — La mitraillette en position de tir. Feu ajusté, coup par coup à une distance de tir d'env. 200 m. Les impacts étaient encore visibles et les résultats étaient bons.

Le tir coup par coup appuyé et ajusté : le patrouilleur n'a pas besoin de recharger et de se dévoiler par des gestes de manipulation (comme pour le mousqueton). Il ne quitte pas sa ligne de mire ; sa cadence de tir peut être plus rapide que celle du mousqueton. Le calibre, la forme du projectile et la faible déflagration font de la mitraillette une arme aussi dangereuse que difficilement repérable.

Il sera extrêmement intéressant de voir les possibilités qu'offre le nouveau fusil d'assaut dans le combat de montagne ; ne l'ayant jamais encore utilisé nous ne pouvons nous prononcer pour le moment.

Le nouveau *pistolet Ø 9 mm* est une excellente arme auxiliaire pour le combat de patr. en montagne, grâce à son poids et ses dimensions réduits au minimum. Son calibre et sa précision lui permettent d'obtenir encore de bons résultats jusqu'à 100 m, au tir appuyé.

Dans certains cas, la *grenade à main* rendra également des services indispensables. Pour des raisons d'économie de poids il faudra cependant limiter le nombre des grenades à emporter. Elles peuvent être fixées à l'extérieur du sac.

Le *fusil-mitrailleur* est une arme trop encombrante par son poids, son volume et sa consommation en munitions pour être engagée dans une action de patr. en 1^{er} échelon. De plus, son fonctionnement n'est pas toujours exempt de dérangements par intempéries et températures basses. On le transporte, fixé comme le mousqueton, sur le sac. Mais il faut répartir les munitions sur l'équipe (ou la cordée) fm., c'est-à-dire entre le chef de pièce et l'aide-tireur.

Sa puissance est bien caractérisée par le *tir en petites rafales* mais cela nécessite une consommation de munitions telle que la mobilité, caractéristique première de la patrouille alpine, en est sérieusement entravée. Cette arme garde encore toute sa valeur lorsqu'elle est engagée dans un système défensif ou comme arme d'appui, en 2^e échelon. La prise de position se fait de préférence après avoir détaché l'arme du sac.



FIG. 5. — Le Fm. prise de position dans la neige avec appui antérieur retourné et fixé devant l'anneau de bretelles.



FIG. 6. — Transport du Fm. en hiver.

Pour le tir dans la neige profonde, il faut fixer aux extrémités de son appui antérieur deux rondelles de bâtons de ski. Cet appui peut être employé normalement ou retourné de 180° et fixé alors devant l'anneau de bretelles, ce qui facilite souvent la prise de position et donne au tireur une plus grande mobilité de déplacement angulaire (FIG. 5 et 6.).

LA MITRAILLEUSE 1951

Le tir de la mitr. sur affût dans la neige, selon la prise de position réglementaire, est difficile, voire même dangereux car la pièce s'enfonce peu à peu et sa dispersion devient incontrôlable. Une base solide est indispensable. Elle peut être assurée par exemple avec une de nos nombreuses luges de secours du type « canadienne » dont l'emploi est devenu courant aussi bien au civil qu'au militaire.

La mitr. 51 peut être montée assez simplement sur cette luge, *avec ou sans* son trépied, selon les besoins. Les tirs sur luge se sont avérés excellents, tant au point de vue *rapidité* de prise de position qu'au point de vue *précision* de la gerbe aux portées moyennes de tir, c'est-à-dire jusqu'à 600-800 m de distance (FIG. 7 et 8)..

Pour le transport, la charge totale d'un lugeon ne devrait pas dépasser 35 kg. à la montée si l'on veut encore garantir un transport relativement aisément par deux skieurs, munis de peaux de phoque. Le rendement d'un « attelage » plus nombreux n'est pas toujours meilleur !

En terrain plat, à la descente ou pour des efforts de courte durée (prise de position), la charge totale du traîneau peut être doublée voire même triplée.

CONCLUSION

L'expérience coréenne a montré une fois de plus que la petite patrouille légère, extrêmement mobile, équipée d'armes



FIG. 7. — La mitr. 51 sur luge canadienne, en position de feu, sans trépied.

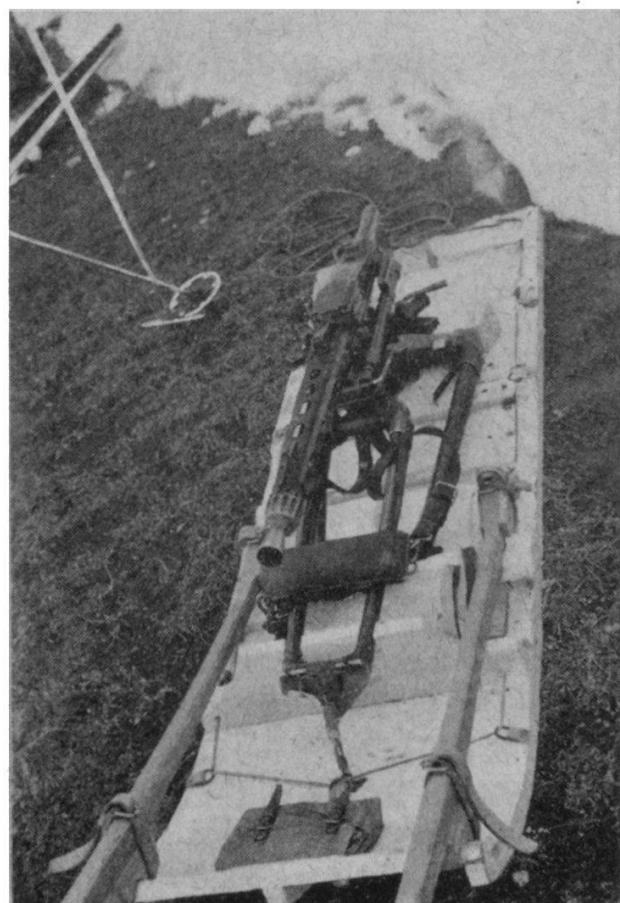


FIG. 8. — La mitr. 51 avec trépied, montée sur luge canadienne de secours, prête au transport dans la neige.

automatiques à haute précision et d'un appareil-radio transportable est celle qui obtient de loin les meilleurs résultats.

Le nombre relativement réduit des patrouilleurs et des armes et la puissance de feu relativement faible qui en découle, sont largement compensés par la très grande liberté de mouvement de la patrouille qui permet un déplacement rapide aux points dangereux ainsi que des engagements par surprise.

Pour ce qui est des engagements tactiques de la patrouille alpine, ils feront l'objet d'une étude ultérieure.

Lieut.-colonel R.

Chronique aérienne

L'Atar volant, contribution importante au problème du décollage vertical

Le numéro de juillet d'*Air Revue* consacre, sous la plume de Roland de Narbonne, un article très détaillé à l'Atar volant. Avant de reprendre quelques-uns des aspects les plus typiques de cette réalisation française qui a fait sensation au dernier Salon de l'Aéronautique de Paris, nous voudrions profiter de dire ici à la direction de la revue belge d'aviation et à ses rédacteurs toute notre estime et tout l'intérêt que nous trouvons à lire mois après mois leurs excellentes études.

Rédaction.

L'Atar volant s'inscrit au nombre des diverses tentatives faites jusqu'ici pour permettre à l'avion de se libérer de la très coûteuse et très sensible infrastructure que représentent les pistes actuelles. Rançon de la vitesse, le poids des appareils ne leur permet plus d'évoluer au sol hors de ces immenses surfaces bétonnées. Pour les militaires, ces surfaces représentent des points sensibles exposés à une destruction rapide. Pour les civils, elles signifient un éloignement toujours plus